



Un chien de troupeau correctement dressé est un outil d'amélioration sociale, économique, écologique. Dans un élevage, il apporte du confort, de la sécurité et de l'efficacité en facilitant la conduite et la manipulation des troupeaux (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles). Il assiste l'éleveur dans son travail en réduisant la pénibilité et les risques d'accidents. Cependant, même si un chien de troupeau travaille par instinct, il est indispensable de l'éduquer et de le dresser pour mettre ses aptitudes naturelles au service des éleveurs afin de le rendre opérationnel sur l'exploitation.

OBJECTIF DE FORMATION

AVOIR UN CHIEN ÉQUILIBRÉ PHYSIQUEMENT ET MENTALEMENT

Bien choisir son chien de troupeau et en prendre soin (logement, alimentation, sanitaire, relation maître-chien)

MIEUX VALORISER LES APTITUDES NATURELLES DE SON CHIEN

Le fonctionnement du chien de troupeau et les grandes étapes de sa vie

MAÎTRISER SON CHIEN EN L'ABSENCE ET EN PRÉSENCE D'ANIMAUX ET LUI DONNER SUFFISAMMENT D'AUTORITÉ ET DE RESPECT

L'éducation du jeune chien : de sa sociabilisation à l'apprentissage des ordres de base

CONTENIR ET DÉPLACER UN LOT D'ANIMAUX AVEC SON CHIEN, EN LE PLAÇANT CORRECTEMENT DANS L'ESPACE

Le dressage du chien de troupeau : du démarrage au cercle dans des conditions aménagées au travail en libre sur un lot d'animaux pédagogiques

CONTENU DE LA FORMATION

- JOURNÉE 1

Impliquer les stagiaires dans la formation en identifiant les points sur lesquels chaque stagiaire doit plus spécifiquement travailler. Comprendre le fonctionnement du chien de conduite et les grandes étapes de sa vie. Bien s'occuper de son chien : le logement, l'alimentation, le sanitaire. Les postures à adopter pour mettre en place une relation Homme-Chien-environnement cohérente dans l'optique du travail au troupeau. Les causes d'échecs et d'inhibitions seront abordées.

- JOURNÉE 2

L'éducation : définition et objectifs. Seront abordés les ordres de base incontournables, préalables au travail du troupeau et les méthodes d'apprentissage de ces ordres. Un bilan individuel sur ce qui sera appliqué de retour sur l'exploitation, les questions en suspens et un débriefing aura lieu.

- JOURNÉE 3

Les conditions de travail favorables à l'apprentissage et de son maître, savoir comment motiver son jeune chien, mise en place du parc circulaire de dressage. Travail au parc en présence d'animaux. Vérification des ordres de base en présence d'animaux.

- JOURNÉE 4

Travail au cercle puis en semi-liberté pour contenir un lot d'animaux en semi-liberté par son chien, en le plaçant correctement dans l'espace. Mise en situation sur un lot d'animaux pédagogique. Rappel de l'importance du positionnement du maître et apprentissage de l'ordre « Amène ».

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Cours pratiques, démonstrations, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Mardi 03 mars 2026 de 9H30 à 17H30

Lundi 13 avril 2026 de 9H30 à 17H30

Jeudi 07 mai 2026 de 9H30 à 17H30

Lundi 1^{er} juin 2026 de 9H30 à 17H30

SOIT 28 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public

Agriculteurs de Haute-Saône

Prérequis

Aucun

LIEU ET RESTAURATION

Lieux : Lycée agricole de PORT SUR SAONE et à BREUREY LES FAVERNEY (70)

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANT

Bruno BANON, intervenant et formateur agréé de l'institut de l'élevage

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de formation : Christelle DEPLANTE

Inscription jusqu'au **23 février 2026** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

Prise en charge intégralement par VIVEA

Pour les non-contributeurs

868 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38